

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PLENIER DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES** **Réunion du 12 décembre 2024**

Monsieur Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques, après vérification de la composition du Conseil en formation plénière, ouvre la séance à 9h54.

### **Membres présents :**

- Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques
- Bruno BEAUNE, Directeur-adjoint de la Faculté des Sciences et Techniques
- Yann HARDIVILLIER, co-Directeur chargé de la Formation et de l'International de la Faculté des Sciences et Techniques
- Véronique GODARD, Directrice administrative de la Faculté des Sciences et Techniques
- Violette AGAGAH, responsable de l'antenne financière de la Faculté des Sciences et Techniques

#### ➤ **Collège des Professeurs :**

- Catherine POTEL
- Sagrario PASCUAL
- Sylvain MEIGNIER
- Saïd HAMADENE
- Pascal RUELLO
- Nicolas PEYROT
- Laurent SIMON

#### ➤ **Collège des autres enseignants :**

- Najat TAHANI
- Pierre STRZERZYNSKI
- Nicolas DUGUE
- Fabien BOEDA
- Sébastien BOYAS

#### ➤ **Collège des personnels BIATSS :**

- Claire HENRIET
- Veyis GUNES
- Fanny LAUDE-MOLINA

#### ➤ **-Collège des personnalités extérieures :**

- Dominique CARRE

### **Membres représentés :**

#### ➤ **Collège des Professeurs :**

- Catherine POTEL représentée par Laurent SIMON jusqu'à son arrivée

#### ➤ **Collège des autres enseignants :**

- Alexandra LANDRY représentée par Sébastien BOYAS
- Youssef ESSTAFI représenté par Saïd HAMADENE
- Najat TAHANI représentée par Catherine POTEL à son départ

Florent CALVAYRAC présente l'ordre du jour :

**1. Affaires générales :**

**Approbation du PV du 12 novembre 2024 (vote)**

**2. Affaires pédagogiques :**

- **Portes ouvertes et retour sur Studyrama**
- **Demande de création d'un module en EAD (vote)**

**3. Affaires budgétaires :**

**Budget 2025 (vote)**

**1. Affaires générales :**

**Approbation du PV du Conseil plénier du 12 novembre 2024**

Florent CALVAYRAC soumet au vote le procès-verbal du Conseil plénier du 12 novembre 2024.

15 votants présents ou représentés		
15 votes pour	0 abstentions	0 votes contre
approuvent à l'unanimité des voix le procès-verbal du Conseil plénier de l'UFR Sciences et Techniques du 12 novembre 2024.		

Florent CALVAYRAC explique que les documents relatifs aux statuts des nouvelles composantes ont été transmis aux membres afin de préparer la discussion qui se tiendra lors du prochain conseil. Une fois complétés, les statuts seront soumis au vote des membres du Conseil. A ce jour, la date limite de dépôt n'est pas connue.

En réponse à une question de Najat TAHANI, Florent CALVAYRAC indique que le prochain CA de l'Université sera essentiellement consacré au budget. Il confirme que les statuts devront d'abord être votés par le CA d'UFR.

**2. Affaires pédagogiques :**

- **Portes ouvertes et retour sur Studyrama**

Florent CALVAYRAC présente un bilan du salon Studyrama. Il indique que la double licence Maths-Info, la licence Physique-Chimie, et la licence Sciences de la Vie ont constitué l'essentiel des demandes. Il explique que le nombre de demandes a fortement augmenté et qu'un grand nombre de plaquettes des formations ont pu être distribuées. L'association des étudiants de STAPS et les représentants de la filière médecine ont pris en charge les demandes pour leurs filières.

Nicolas PEYROT et Catherine POTEL arrivent à 10h03. Najat TAHANI quitte la réunion.

Florent CALVAYRAC indique que la date des portes ouvertes a été fixée au 25 janvier 2025. Il rappelle que la participation de tous est essentielle. Il encourage les membres à relayer les posts de l'Université sur les réseaux sociaux et à faire vérifier les plaquettes et le site web.

Bruno BEAUNE indique que le programme est en ligne et qu'une CE spéciale y sera consacrée début janvier.

Florent CALVAYRAC informe les membres du vote des capacités d'accueil en CFVU.

**Le Mans Université**

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)

Bruno BEAUNE ajoute qu'un vote interviendra en CA le jour même à ce sujet et qu'une réunion se tiendra ensuite avec Madame la Rectrice. Il informe les membres de la volonté de l'Université de transformer le PIX en module en autoformation évalué à distance.

- **Demande de création d'un module en EAD**

Florent CALVAYRAC présente la demande transmise par Christophe LEGEIN concernant la refonte du module 137UD15 du master 1 de chimie intitulé « Elaboration, propriétés et applications des matériaux inorganiques ».

Sagrario PASCUAL précise que cette demande fait suite à un désistement intervenu en juillet.

En réponse à une question de Sylvain MEIGNER, Florent CALVAYRAC indique qu'un fonds EAD alimenté par les droits d'inscription des étudiants permet de financer à la fois des ingénieurs pédagogiques et la création ou la refonte de modules.

Pascal RUELLO arrive à 10h17.

Florent CALVAYRAC soumet la demande au vote.

17 votants présents ou représentés		
17 votes pour	0 abstentions	0 votes contre
approuvent à l'unanimité des voix la demande de création de l'UE 137UD15 du master 1 chimie en EAD intitulée « Elaboration, propriétés et applications des matériaux inorganiques ».		

### 3. Affaires budgétaires :

- **Budget 2025**

Florent CALVAYRAC présente les conclusions de l'audit « Dizambourg ». Il explique que 45 % des 105 postes créés entre 2021 et 2023 n'étaient pas financés. Au total 14 M€ de recettes ont été générés contre 21 M€ de dépenses environ. De plus, sur les 7 millions de dépenses non couvertes par les recettes, 3,1 M€ représentent des dépenses discrétionnaires, le reste des dépenses étant lié aux mesures non compensées par l'Etat. Il rappelle que le budget total de l'Université est d'environ 100 M€.

Florent CALVAYRAC rappelle que le fonds de roulement qui s'élevait à 7M€ en 2021 tend actuellement vers zéro et que des dépenses supplémentaires restent à prévoir dont environ 1,5 M€ pour les cotisations retraites, 280.000 € par an pour le loyer du Technocampus et 700.000 € liés à la perte du FEDER en acoustique auxquels s'ajouteront probablement des dépenses liées aux augmentations des coûts du gaz et de l'électricité.

Florent CALVAYRAC ajoute que les détails du plan de retour à l'équilibre financier ne sont pas encore connus. Seules des mesures symboliques ont été présentées : la baisse des frais de bouche, la centralisation des heures complémentaires et la rationalisation de l'entretien des bâtiments. Pour l'instant, aucune mesure liée à la campagne d'emploi n'a été présentée.

En réponse à une question de Saïd HAMADENE, Florent CALVAYRAC indique qu'une trentaine de postes ont été créés sur des projets dont des projets ANR.

Saïd HAMADENE explique que le rapport de Monsieur Dizambourg pointe du doigt la sur-dotation de l'Université en personnel en comparaison d'établissements de taille identique. Il regrette que le rapport n'ait pas été mis à la disposition des CA. Il ajoute que la situation actuelle découle de décisions prises au cours de plusieurs mandats.

En réponse une question de Pascal RUELLO, Florent CALVAYRAC confirme que les postes ont été créés ces 3 dernières années. Il ajoute que les contrats doctoraux sont inclus dans ces données.

Nicolas PEYROT demande s'il s'agit de nouveaux postes.

Florent CALVAYRAC explique qu'il s'agit de remplacements mais que la non compensation du GVT chaque année entraîne parallèlement la suppression d'une dizaine de postes (environ 300.000 €).

Florent CALVAYRAC informe les membres que la délégation de signature dont bénéficient les directeurs de départements en matière de frais de réception vient d'être supprimée par le Président. Les bons de commande doivent donc dorénavant être transmis à la Direction de l'UFR pour signature à l'exception des validations Notilus. Les laboratoires ne sont pas concernés par cette décision.

Saïd HAMADENE explique que les frais de réception engagés représentent un investissement qui permet d'obtenir par la suite des financements.

Florent CALVAYRAC présente la photographie de la faculté des sciences :

- 9,7 M€ de budget (salaires inclus),
- 243 enseignants et enseignants chercheurs,
- 107 employés techniques et administratifs (BIATSS),
- 3009 étudiants (hors codiplômations) soit 90 étudiants de plus par an depuis 2012,
- 610.000 € de subvention totale (identique depuis 2012 malgré une hausse de 30% des effectifs),
- 245 132 € de droits d'inscription + 7000 € reversé par l'Université d'Angers pour la filière médecine (hormis les 90.000€ versés par l'UCO mis en réserve pour le STAPS et défalqués de la subvention). L'intégralité des inscriptions n'est pas versée.

Florent CALVAYRAC présente les détails du budget de l'UFR pour 2025 :

- Investissement : néant,
- Revenus de l'alternance : 647.734 € hors IRA (120.000 € seront à verser à l'ESGT),
- Taxe d'apprentissage : 47.500 €,
- Service général : 82.000 € (consacrés à l'entretien, la direction, les ordinateurs, les salles, la communication etc.),
- Budget des départements : 300.000 € environ (avec une réserve pour pannes),
- Heures complémentaires, REH et vacataires : 899 158 €,
- Remboursement des inscriptions annulées en cours d'année : 10.000 €.

Les 3 postes d'agents contractuels de l'IRA qui étaient financés jusqu'à présent par l'UFR seront compensés par un changement de proportion sur les revenus de l'alternance.

Florent CALVAYRAC rappelle que 8 postes sont vacants à l'UFR cette année. Il estime à 60 le nombre de postes qui pourraient être créés si les heures supplémentaires effectuées actuellement étaient prises en compte. Il rappelle que l'UFR a obtenu pour 2025 un poste de PRAG en STAPS et un poste de MCF en informatique. De plus, la décision de geler 2 postes d'ATER (soit 384 h non faites) risque d'entraîner une nouvelle augmentation des heures supplémentaires. Il explique que le choix du département impacté revient à l'UFR. Enfin, il ajoute qu'aucun poste de BIATSS n'a été obtenu.

En réponse à une question de Pascal RUELLO, Florent CALVAYRAC confirme que ces postes correspondent à des départs dont les supports ne seront pas publiés.

Florent CALVAYRAC explique que seuls 2 projets seront subventionnés par la Région cette année contre 6 habituellement, le nombre de subventions attribuées par la Région étant en forte baisse. De plus, par manque de trésorerie, la capacité d'investissement totale de l'Université en 2025 s'élèvera à 43.000 €, ce qui réduit considérablement la possibilité de financer des projets.

Florent CALVAYRAC explique que le budget 2024 disponible en fonctionnement ne peut être déplacé en investissement. Tout ce qui n'aura pas été dépensé alimentera donc la trésorerie de l'établissement. Il indique que cette situation est liée au vote tardif du BR.

En réponse à une question de Nicolas PEYROT, Florent CALVAYRAC confirme que le budget restant en fonctionnement sera utilisé pour anticiper les besoins de 2025 en copies d'examen ou en fournitures.

En réponse à une question de Pierre STRZERZYNSKI concernant le versement effectué à l'ESGT, Florent CALVAYRAC explique que le CFA FORMASUP verse une subvention à l'Université qui se charge ensuite du versement à l'organisme supportant la formation, l'ESGT dans ce cas, afin de garantir un fonctionnement optimum de la formation. La convention étant bloquée depuis 2 ans, 2 versements restent à effectuer.

Pierre STRZERZYNSKI demande si le département bénéficie d'une somme allouée à la LP parcours Géomesures.

Florent CALVAYRAC explique que le département reçoit 7000 € par étudiant mais qu'une partie est reversée à l'ESGT pour payer les heures supplémentaires faites par les intervenants de l'ESGT.

Florent CALVAYRAC continue la présentation du bilan financier de l'UFR :

- La subvention de fonctionnement de 416119 € d'après les calculs du ministère de 2010 se transforme en 353854 € pour payer les frais généraux de l'université (prélèvement déjà passé de 12% à 20% sur ressources propres + prélèvement 10% CFA),
- Aucune prise en compte des effectifs en hausse (+ 90 en L1 soit 2 groupes, 180000 € de coût marginal suivant le ministère, demande faite en ce sens),
- Aucun vote des COM par composante,
- Recettes et dépenses imposées par la DAF (en forte baisse),
- Capacité d'investissement proche de zéro : derniers tiers des projets non versés par les partenaires ?
- Comptabilisation et imputation des postes sur ressources propres : 73.000 € non votés par l'UFR sur l'IRA, compensé après négociation,
- Baisse des ressources de l'alternance : récupérées à 100%,
- Paiements des heures complémentaires en juin : faisable ?

Florent CALVAYRAC demande aux membres s'ils ont pu trouver des pistes d'économie depuis le conseil du mois de novembre.

Sébastien BOYAS explique que le département de STAPS sera probablement obligé de fermer des UE si certains postes d'enseignants ne sont pas renouvelés. Il ajoute qu'il serait dommage de fermer des UE disciplinaires pour des raisons budgétaires tout en continuant de recruter des vacataires pour des UE non disciplinaires comme les cours d'écriture.

Florent CALVAYRAC indique qu'il lui a été confirmé que la plupart des pistes proposées lors du dernier conseil sont impossibles à mettre en œuvre.

Florent CALVAYRAC propose au département de chimie de passer en EAD les modules pour lesquels seul un étudiant est inscrit.

Sagrario PASCUAL indique qu'à sa connaissance aucun module ne totalise un seul étudiant.

Florent CALVAYRAC rappelle que les modules de recherche en mathématiques sont également concernés. Il explique que le seuil de fermeture est fixé à 15 étudiants.

Sébastien BOYAS indique qu'il est compliqué de fermer un module en janvier puisque les maquettes et les MCC ont été arrêtées.

Florent CALVAYRAC explique que la Direction attendait le bilan des inscriptions pédagogiques et les remontées CISE. Il rappelle que le sujet a été abordé plusieurs fois et toujours reporté. Il fait remarquer que peu de modules sont concernés, soit environ 3 à 5 modules maximum selon les données disponibles sur SPE.

En réponse à une question de Saïd HAMADENE, Florent CALVAYRAC confirme que le coût est moindre pour l'UFR.

Sylvain MEIGNIER explique que ce principe est déjà appliqué en informatique et qu'il ne comprend pas pourquoi il n'est pas appliqué aux autres départements.

Saïd HAMADENE explique que l'ouverture du module recherche en mathématiques correspond à une recommandation du HCERES permettant de constituer un vivier de futurs doctorants. Il propose à la Direction de consulter les responsables de formations puis d'évaluer la pertinence de chaque demande.

Sylvain MEIGNIER demande s'il est possible d'ouvrir des modules lorsque peu d'étudiants sont concernés. Il demande à ce que l'information soit transmise à tous et que chaque demande d'ouverture soit étudiée en CA.

Yann HARDIVILLIER indique que le cadrage en vigueur reste celui de l'Université, c'est-à-dire 20 étudiants en licence et 15 en master.

Pascal RUELLO explique qu'une solution a été trouvée pour le département de physique en fusionnant les 2 parcours en 1 seul.

Sagrario PASCUAL demande s'il n'est pas préférable d'envisager de nouvelles pistes de financements.

Laurent SIMON indique que le master international d'acoustique est financé par le PIA sur 10 ans.

Florent CALVAYRAC précise que l'Université ne tient pas compte de ce type de financements et que les CM ont été passés en TD.

Catherine POTEL ajoute que les maquettes des masters d'acoustique sont en train d'être complètement refondues pour 2025 et qu'une baisse d'environ 150 heures est envisagée en M2 en plus de la fusion probable de parcours.

Nicolas PEYROT demande à ce que ces parcours soient présentés.

Florent CALVAYRAC explique qu'il est difficile d'avoir des chiffres en dehors de SPE.

Nicolas PEYROT suggère de contacter chaque directeur de département et de demander un état des inscriptions pédagogiques.

Saïd HAMADENE propose de les contacter dès maintenant pour une mise en application l'année prochaine.

Florent CALVAYRAC indique qu'un vote doit intervenir maintenant pour le semestre prochain.

Florent CALVAYRAC explique que selon les chiffres transmis en mai, sur les 20 modules totalisant moins de 15 étudiants, 3 à 5 d'entre eux n'atteignent pas le seuil de 7 étudiants.

Nicolas PEYROT préconise de prendre une décision pour les UE de moins de 7 étudiants dès à présent et de reporter la décision concernant les modules en dessous de 15 étudiants à la rentrée.

Fabien BOEDA souligne le fait que ces modules de master permettent de recruter des doctorants. Les fermer aurait donc un fort impact sur la recherche et le développement des laboratoires tout en ayant que peu d'effet sur le budget.

Saïd HAMADENE propose de réfléchir à d'autres pistes d'économie notamment une baisse du REH.

En réponse à une question de Catherine POTEL sur l'aspect légal de cette mesure en cours d'année, Florent CALVAYRAC indique que la fermeture de modules optionnels est possible.

En réponse à une remarque de Nicolas PEYROT, plusieurs membres expliquent qu'il est difficile de mutualiser certains modules de recherche puisqu'ils sont très disciplinaires.

Florent CALVAYRAC présente les différentes pistes d'économie envisagées par la Direction de l'UFR pour janvier 2025 :

- Fermeture des modules en dessous du seuil de 7 étudiants ?
- Passage possible en tarification EAD (prorata par étudiants et conservation des TP) ?
- Maximisation de l'auto apprentissage guidé (150h / année) ?
- Paiement des CM en TD en dessous de 20 étudiants (fait),
- Baisse des capacités d'accueil en première année (demandé),
- Pas de TP en première année / deuxième semestre avec propédeutique ?
- Baisse des REH ?
- Baisse des maquettes (déjà au minimum),
- PIX en distanciel (annoncé par la Présidence),
- Modulation des services ?
- Moyenne des services sur plusieurs années pour ne pas payer d'HC ?
- Plafonnement des heures complémentaires.

Sébastien BOYAS propose de passer d'autres modules non disciplinaires en distanciel comme le module d'écriture puisqu'ils représentent un nombre important d'heures de TD.

Florent CALVAYRAC explique que la fermeture des modules concernés semble être la seule piste envisageable. Il soumet au vote la proposition de fermeture des modules en dessous du seuil de 7 étudiants.

17 votants présents ou représentés		
5 votes pour	6 abstentions	6 votes contre
rejetent à la majorité des voix la proposition de fermeture des modules pour lesquels le seuil de 7 étudiants n'est pas atteint.		

Florent CALVAYRAC propose de soumettre au vote la même proposition pour septembre 2025 lors du prochain conseil, ce qui laissera le temps à chacun de concerter ses collègues.

Florent CALVAYRAC rappelle que 90.000 € correspondant au versement de l'UCO ont été mis de côté pour le STAPS. Il propose d'indiquer un besoin pour le STAPS en heures complémentaires tout en baissant le budget initial du département.

Nicolas PEYROT indique qu'il y a déjà eu une dotation l'année précédente dont le département n'a pas pu bénéficier. Il demande donc à ce que le budget initial soit maintenu.

Sébastien BOYAS ajoute que les besoins n'ont pas pu être recensés puisque le département n'a pas été prévenu.

Florent CALVAYRAC présente le document actualisé des recettes par département. Le document figure en annexe.

Sagrario PASCUAL souligne que le tableau met en lumière, pour le département de chimie, la nécessité de développer l'alternance.

En réponse à une question de Pierre STRZERZYNSKI, Florent CALVAYRAC confirme qu'il s'agit bien de fonctionnement. Il n'y a pas d'investissement prévu pour l'instant.

Florent CALVAYRAC soumet la proposition de budget 2025 au vote.

17 votants présents ou représentés		
13 votes pour	4 abstentions	0 votes contre
approuvent à la majorité des voix la proposition de budget 2025 pour l'UFR Sciences et Techniques.		

Florent CALVAYRAC indique que le prochain conseil se tiendra le 14 janvier 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h43.

Le Mans, le

La Secrétaire,  
Solène BOULAHIA

Le Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques,  
Florent CALVAYRAC

## Annexe 1 : DGF attribuée aux départements

DGF distribuée aux départements pour fonctionnement et investissements sur les formations:												
droits inscription + Medecine	252132											
TA	47500											
Apprentissage	647734											
Personnel (HComp + IRA + étudi	-899158											
Service général	-92000											
Remboursement Droits	-10000											
Provision ESGT	-120000											
SPSCP estimée	353854											
total arbitrage	300062											
Recettes alternance à distribuer	150000											
DGF distribuée	150000											
	<b>Math</b>	<b>Physique</b>	<b>Acoustique</b>	<b>Chimie</b>	<b>Info</b>	<b>Biologie</b>	<b>Géologie</b>	<b>STAPS</b>	<b>Pluripass</b>	<b>Anglais</b>	<b>Total</b>	maternité alternance
effectif étudiants	286	236	204	232	218	352	143	991	208	2870	2870	
Facteur Secondaire pour travaux pratiques	1	2	2	2	1	2	2	1,5	0,5	0,02	14	
effectif étudiants avec correction secondaire	286	472	408	464	218	704	286	1486,5	104	57,4	4324,5	
% effectif	6,6	10,9	9,4	10,7	5,0	16,3	6,6	34,4	2,4	1,3	100,0	géologie
effectif alternants	45	21	19	2	33	3	20	10	0		153	769860
% effectif	29,4	13,7	12,4	1,3	21,6	2,0	13,1	6,5	0,0		100,0	
											<b>Total</b>	<b>part DGF (%)</b>
Soutien aux besoins de consommables/locations TP	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0,0
Soutien de base à l'investissement permettant d'obtenir 12k€/dép des collectivités	0	0	0	3600	0	0	0	0			3600	2,4
Repartition DGF en fonction des effectifs	9682	15979	13812	15708	7380	23833	9682	50323	3521	1943	146400	97,6
Repartition alternance en fonction des effectifs	44118	20588	18627	1961	32353	2941	19608	9804			150000	
											300000	
DGF attribuée 2025	53800	36567	32440	21269	39733	26774	29290	60127	3521	1943	300000	
Remarque	0	7000										
	IRA ??	payés par UFR ST au lycée Carnot				Versement inversé lycées	Versement ESGT à revoir					

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

**Annexe 2 : Recettes 2025**

**Détails des opérations - Recettes 2025  
de BUDGET WEB de la Faculté des Sciences et Techniques**

Code du centre financier - Code PFI	Recettes	
901PAHCO - NA		
901PARET - NA		
901PE - NA	245 132,00 €	Droits d'inscription 2024-25
901PEMED - NA	7 000,00 €	Droits d'inscription étudiants PLURIPASS ANGERS 2024-25
901PI - NA	340 354,00 €	SCSP 2025 BASE NOTIF INTERM 2024
901PI - S25CFA901APP	647 734,00 €	Notif CFA 2025   déd 30% IRA pour form concernées
901PI - S25TAXAPP901	47 500,00 €	TAXE APPRENTISSAGE 2025
901PI - J25UFA901XXX	1 500,00 €	subvention UFA 2024/2025 selon convention pour aide au pilotage
901PI - SFFINANCESFC	12 000,00 €	RE financées -SFC
<b>TOTAL</b>	<b>1 301 220,00 €</b>	

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

[www.univ-lemans.fr](http://www.univ-lemans.fr)